

LONGUEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL ■ Pas d'augmentations des impôts

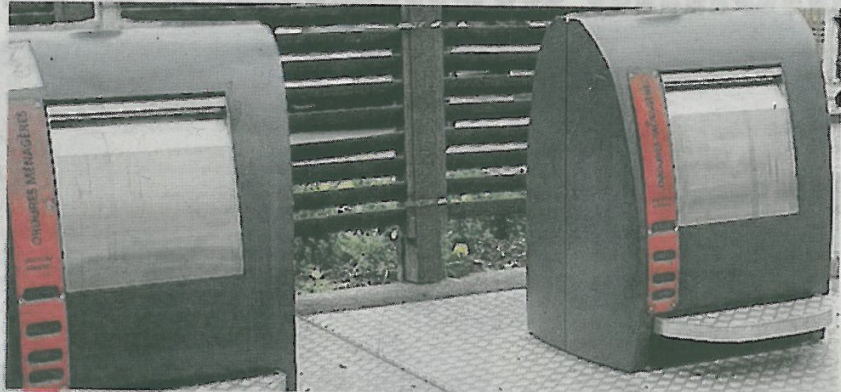
Bientôt des conteneurs semi-enterrés

À l'ordre du jour de la dernière séance du conseil municipal, mercredi 8 avril, les conteneurs semi-enterrés, les travaux de voirie, une stabilité des taux d'impôts locaux pour 2015 et les subventions aux associations.

Le projet des conteneurs de déchets de la SME-TOM, enjeu essentiel pour la commune, est en train de se mettre en place, après la réhabilitation de certaines rues. Ces nouveaux équipements seront installés rue de l'Amourée, rue Haute et rue de l'Avenir.

Conteneurs semi-enterrés

Seront installés : rue Haute, trois points de collecte avec chacun deux conteneurs de 3 m³ ; rue de l'amourée, trois points avec deux conteneurs de



Plusieurs containers semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères vont être installés rue Haute, rue de l'Amourée et rue de l'Avenir. (photo d'illustration)

5 m³ ; Martine Ciotti en profite pour mettre l'accent sur le comportement des longuevillois : par exemple, « éviter de jeter les ordures ménagères par la fenêtre ».

Voirie

« Globalement c'est une somme de 750.000 euros sera affectée aux travaux de voirie » annonce le maire. En ce qui concerne les travaux de la rue de Verdun, ceux-ci seront

subventions à hauteur de 75 % par la région Ile-de-France via le syndicat des transports et la SNCF. Concernant l'étude de la friche industrielle, une demande de subvention a été faite à la commune de Provins, en attente de réponse.

Impôts locaux

« Tous les efforts sont déployés pour que notre ville soit agréable à vivre malgré des dotations de

l'état en baisse » assure Philippe Fortin.

Ainsi, les taxes locales ne sont pas augmentées pour 2015.

Taxe d'habitation 9,99 %, taxe sur le foncier bâti 22,56 %, taxe sur le foncier non bâti 27,82 % comme en 2014.

Associations

Un total de 52 916 euros a été accordé en subventions de fonctionnement aux associations.